

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

1.- IDENTIFICATION :

SIEAR – Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien de la Rosselle

Monsieur le Président

CAFPF

110, rue des Moulins – CS 70341

57608 FORBACH Cedex

☎ : 06.62.98.87.50 - Courriel : m.dutertre@agglo-forbach.fr

Numéro national d'identification : 24570126300015

2.- PROCEDURE DE PASSATION :

- ◆ Procédure adaptée en application de :
 - l'article L2123-1 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la Commande Publique ;
 - l'article R2123-1 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la Commande Publique.

3.- TYPE DE MARCHE : Prestations intellectuelles

4.- OBJET DU MARCHE :

DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE DU BRUCHGRABEN

5.- LIEU D'EXECUTION DES PRESTATIONS : Ruisseau du Bruchgraben à Forbach

6.- MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER :

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le "profil d'acheteur", à savoir <http://www.marches-securises.fr>. L'accès aux documents de la consultation est gratuit, complet, direct et sans restriction.

Le délai pendant lequel les candidats restent engagés à partir de la date limite fixée pour le dépôt de l'offre est de 120 jours.

7. – JUSTIFICATIFS A PRODUIRE QUANT AUX QUALITES ET CAPACITES DU CANDIDAT (voir règlement de la consultation).

8. - CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES :

Le candidat doit obligatoirement transmettre son offre par voie dématérialisée sur le profil acheteur du pouvoir adjudicateur :

<https://www.marches-securises.fr>.

9.- CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES :

OFFRE ECONOMIQUEMENT LA PLUS AVANTAGEUSE appréciée en fonction des critères suivants :

- **Valeur technique : 0,60**
- **Prix des prestations : 0,40**

10.- DELAIS D'EXECUTION – DEMARRAGE DES PRESTATIONS :

Les délais d'exécution sont à renseigner dans l'acte d'engagement. Ils ont pour point de départ la date fixée par l'ordre de service notifiant le démarrage de l'étude.

11.- NEGOCIATIONS :

Le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité d'engager des négociations avec les candidats ayant remis les meilleures offres (trois candidats au minimum à condition que le nombre d'offres recevables et conformes soit suffisant).

12.- PRECISIONS CONCERNANT L'INSTANCE ET INTRODUCTION DES RECOURS :

Tribunal Administratif - 31, avenue de la Paix - B. P. 51038 - 67070 – STRASBOURG
Tél. : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66 - Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

13.- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

D'ordre technique :

Maître d'ouvrage : SIEAR

Monsieur Jean-Marc TELATIN - ☎ : 06.99.73.79.43 - Courriel : jm.telatin@siear.fr

Madame Marie DUTERTRE - ☎ : 06.62.98.87.50 - Courriel : m.dutertre@siear.fr

D'ordre administratif : Madame Marie-Rose DRUI – Tél. : 03.87.85.58.51

14.- DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :

22 septembre 2023 à 11h00
délai de rigueur.

14.- DATE DE PUBLICATION, DE MISE EN LIGNE SUR LE **SITE INTERNET DU SIEAR ET SUR LE PROFIL D'ACHETEUR DU PRESENT AVIS :**

3 juillet 2023